

JEÛNE PAROISSIAL DES VENDREDIS DE CARÊME 2024

QUELLE PROPOSITION ?

Vivre un temps de jeûne paroissial chaque vendredi de carême, pour porter ensemble dans la prière les intentions de la paroisse, du diocèse et de l'Église.



- **JEUDIS 29 FÉVRIER, 7, 14 ET 21 MARS** : prière et distribution des pains à 20h30 à Saint-Symphorien, avant les veillées Laudate. Chacun reçoit un pain de 500g pour se sustenter jusqu'au lendemain soir, en buvant de l'eau en quantité.
- **PARTICIPATION** de 20€ par personne pour les 4 vendredis.

QUI PEUT L'ENTREPRENDRE ?

Toute personne en bon état de santé (hors grossesse et allaitement) et ne souffrant pas d'un manque de poids. Les personnes sous médicaments voudront bien consulter leur médecin traitant pour savoir si un jeûne est envisageable. Il est possible de s'inscrire en couple : l'un des deux conjoints se rend à l'église pour récupérer les deux pains.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

À rapporter au presbytère de préférence avant les vacances. Dernier délai : 25 février.



NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____

TÉLÉPHONE :

MAIL :

JE M'INSCRIS AUX JEUDIS (entourez) : 29 FÉVRIER 7 MARS 14 MARS 21 MARS

Je me suis assuré(e) que cette pratique du jeûne est compatible avec mon état de santé et je m'engage à y participer sous mon entière responsabilité. Ci-joint mon chèque de 20 € forfaitaires à l'ordre de « Paroisse Saint-Symphorien », à titre de participation aux frais pour l'achat des pains.

DATE ET SIGNATURE :